

## **Plan de Mobilisation des Parties Prenantes**

**22 Juillet 2021**

**Petite Subvention du CEPF**

**Initiative de Base pour la Gestion des Ressources Naturelles (IBGRN)**

*Soutien aux associations locales des Monts Nimba dans leurs missions de  
sensibilisation*

**Lola, Monts Nimba, Guinée**

## **Résumé de la subvention**

1. Organisation du bénéficiaire : Initiative de Base pour la Gestion des Ressources Naturelles
2. Intitulé de la subvention : Soutien aux associations locales des Monts Nimba dans leurs missions de sensibilisation
3. Numéro de subvention : N/A
4. Montant de la subvention (USD) : \$ 24,973.00
5. Dates proposées pour la subvention : du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2021
6. Pays ou territoires où le projet sera réalisé : Lola, Monts Nimba, Guinée
7. Date de préparation de ce document : 22 juillet 2021

## **8. Introduction :**

La présente proposition de projet s'inscrit dans la continuité de la première initiative de notre organisation financée par CEPF en 2017 qui a abouti à l'établissement de 7 associations locales intervenant dans la Réserve de Biosphère des Monts Nimba en Guinée. Une zone riche en biodiversité qui fait face à des pressions anthropiques accrues (exploitation minière et forestière, expansion des plantations agricoles, coupe illégale du bois, braconnage, etc.) Aussi, afin de réduire les menaces qui pèsent sur cette réserve de biosphère regroupant 3 aires protégées et consolider les acquis de la précédente initiative, IBGRN a développé le présent projet axé sur le renforcement des capacités de communication des 7 OCSs préalablement bénéficiaires du soutien du CEPF c'est-à-dire ;

- Le réseau Yelogue des chasseurs guérisseurs à N'Zoo
- Le réseau Laalesse des femmes de la médecine traditionnelle à Bossou
- Le groupement féminin Leiny de Iro à Tounkarata
- Le groupement maraîchers Loayi-kodo à Bossou
- Le groupement féminin Zobebe à N'Zoo
- Le groupement Dakieba à Bossou
- Le groupement des jeunes éleveurs Tiname à N'Zoo

A travers la mise en œuvre d'une série de formation en communication, IBGRN vise à optimiser les activités de sensibilisation et de plaidoyer des dites OSCs bénéficiaires afin de réduire les pressions humaines (ex. agriculture et élevage) qui pèsent sur les ressources naturelles des Monts Nimba et favoriser des pratiques de gestion soutenable.

## **9. Synthèse d'activités antérieures de mobilisation des parties prenantes :**

IBGRN opère dans la localité des Monts Nimba depuis 2014, en étroite collaboration avec les communautés et associations locales qui prônent la préservation de la réserve de Biosphère des Monts Nimba. De plus, ce projet de renforcement des capacités des 7 associations locales s'inscrit dans la continuité de la première initiative financée par CEPF en 2017 aboutissant à l'obtention des certificats d'enregistrement des dites associations.

## **10. Parties prenantes du projet :**

La liste des principaux groupes de parties prenantes qui sont directement et/ou indirectement affectés par le projet ou ont des « intérêts » dans le projet sont :

- Les 7 associations locales participantes aux formations de communication et plaidoirie.
- Le consultant-formateur en charge de la mise en œuvre des formations (9 jours).

- La radio locale de Lola responsable de la diffusion des messages d'information et de sensibilisation sur ledit projet.
- Le Centre de Gestion Environnementale des Monts Nimba (CEGENS) qui hébergera les réunions de clôture (2 jours).

Par ailleurs, les personnes ou les groupes qui sont susceptibles d'influer sur les résultats du projet sont :

- La Direction Préfectorale des Eaux et Forêts Environnement.
- Direction Préfectorale de l'Elevage et de l'Agriculture.
- Les autorités traditionnelles et administratives locales (chef des villages, maires des communes, etc.)

### **11. Programme de mobilisation des parties prenantes :**

Durant la mise en œuvre du projet, une collaboration va s'installer entre les parties prenantes et IBGRN à travers :

- Des consultations et(ou) entretiens en groupe ou individuel.
- Des courriers écrits.
- La tenue d'une réunion de lancement du projet à Lola en présence des autorités locales, des services techniques, des responsables de sociétés minières et des représentants des différentes communautés cibles. Cette rencontre permettra aux différentes parties prenantes du projet de s'imprégner des activités et résultats attendus du projet ainsi que de mieux cerner les rôles et contributions de chacun pour la réussite dudit projet. Les médias seront également présents pour assurer la promotion et la transparence du projet auprès d'un large public.
- Le déroulement des séances de formations en étroite collaboration avec M. Siméon Haba, spécialiste en formation en plan international Guinée basé à Nzérékoré afin de renforcer les capacités des membres des 7 OSCs ciblées.
- La tenue de réunions de clôture du projet sur 2 jours au siège du CEGENS à Gbakoré en fin des activités de formations (novembre 2021) Les acteurs majeurs intervenant dans la zone des Monts Nimba incluant les acteurs de la société civile (services techniques sociétés minières communautés cibles et les médias ) seront invités à participer à ces réunions d'ouverture de dialogue sur le modèle de meilleure pratique d'exploitation minière, forestière et agricole qui peuvent être mise en place par les compagnies privées opérant dans la zone.

### **12. Méthodes de consultation :**

L'autorité de la Réserve de Biosphère des Monts Nimba (le Directeur du CEGENS) ainsi que les autres parties prenantes seront impliquées tout au long du projet via des entretiens en groupe ou individuel, des réunions publiques, des ateliers de formations, et/ou ateliers de travail conduit par IBGRN.

### **13. Autres activités de mobilisation :**

Au terme des 2 jours de réunions de clôture du projet, des recommandations et (où) des lignes directrices seront établies sur les devoirs et mesures qui doivent être mis en œuvre par chacun des acteurs pour améliorer la gestion des ressources naturelles des Monts Nimba.

#### 14. Calendrier :

Activités de mobilisation	Mois
Réunion de lancement du projet : rencontre avec l'ensemble des parties prenantes pour les informer sur le projet.	Aout
Formation en communication et plaidoyer : renforcement des capacités des 7 OCS bénéficiaires	Septembre - Novembre
Réunion de clôture du projet : rencontre avec les acteurs clés opérant dans la zone des Monts Nimba pour l'élaboration d'un document stratégique pour améliorer la gestion des ressources naturelles des Monts Nimba	Novembre -Decembre

#### 15. Ressources et responsabilités :

Le Chargé de programme aura principalement la charge de la mise en œuvre du plan de gestion des parties prenante ainsi que les activités de sensibilisation. Il sera appuyé par le Chargé d'agroforesterie et groupement féminin durant toute la mise en œuvre du projet. Le budget total a été estimé à 3,900 USD.

#### 16. Mécanisme de résolution des différends :

Au cours des réunions d'information et de sensibilisation des différentes parties prenantes sur le projet, IBGRN expliquera le mécanisme de gestion des plaintes et(ou) doléances qui a été mis en place. Un système de réclamation qui sera également résumé en français sur des affiches installées à la Mairie, Préfecture et autres lieux de rassemblement publics dans les localités de la commune de Lola.

Toute doléance qui sera soulevée auprès des responsables du projet d'IBGRN sera transmise à l'Equipe Régionale de Mise en œuvre et au Directeur des subventions du CEPF dans un délai de 15 jours. Les responsables du projet communiqueront également à ce moment une description des réponses apportées pour traiter la doléance. Si le plaignant n'est pas satisfait des réponses apportées, il pourra soumettre la doléance directement au Directeur exécutif du CEPF à l'adresse [cepfexecutive@conservation.org](mailto:cepfexecutive@conservation.org). Si le plaignant n'est pas satisfait de la réponse du Directeur exécutif du CEPF, il pourra alors transmettre la doléance à la Banque mondiale, via le bureau local de la Banque mondiale.

#### 17. Suivi et rapportage :

Le processus de suivi et de rapportage sera effectué sur toute la durée du projet à travers la production périodique de différents rapports (techniques et financiers) faisant états des avancés du projet. Des rapports narratifs mensuels notamment, feront l'objet d'une diffusion large en version papiers et(ou) électroniques auprès des partenaires du projet privilégiés.